

Entendez un voyou qu'on a traîné à la police correctionnelle pour avoir volé une paire de pantalons : " si on fait la preuve que j'ai volé ces pantalons, je reconnaitrai que j'ai blessé la justice." Tel est exactement le langage de M. Vallée.

Mais depuis quand donc les notaires appartiennent-ils à la hiérarchie sacerdotale, pour que M. Vallée puisse nous inviter à le traduire devant l'Evêque ? Et qu'irions-nous demander à l'autorité ecclésiastique ? De censurer la conduite de Mr. Vallée ? Mais est-ce que l'Evêque avec tous les gens sensés n'ont pas déjà vertement blâmé les écarts si regrettables du *Courrier* ? Amis et adversaires sont d'accord sur ce point, témoins le *Canadien* et l'*Evénement*. Et quelle peine pourrait porter contre lui l'autorité ecclésiastique ? Tandis qu'il en est autrement pour lui à notre égard. Si les accusations qu'il lance sont fondées, il aurait dû, en bon chrétien, s'adresser de suite à l'Evêque, qui a en mains toute autorité pour punir le prêtre qui s'écarte du devoir.

Le *Canadien* voulant dégager la responsabilité du parti conservateur des attaques du *Courrier* contre un prêtre, a cru devoir intervenir, pour faire entendre raison à son confrère. Mais peine inutile, cette intervention n'a eu pour effet que de porter le *Courrier* à s'enfoncer davantage dans la route peu honorable où il se trouvait engagé, en lui fournissant l'occasion d'ajouter des insinuations encore plus malicieuses que celles déjà émises. Et le *Courrier* croit trouver une excuse à sa conduite en disant qu'il nous a traité comme nous avons traité les Révds. MM. Brunet, Pilote, Leclerc et Proulx.

Quelle logique admirable ! Si nous enissions fait mal, le *Courrier* se croirait autorisé à en faire autant. Mais il n'en est rien. MM. Pilote et Proulx (quel M. Proulx ?) n'ont jamais été rédacteurs de journaux, et nous n'avons jamais eu de polémiques avec eux. Quant aux autres, nous n'avons jamais critiqué que leurs écrits, comme ils l'ont fait des nôtres, et nos discussions se sont toujours tenues exclusivement sur le terrain littéraire.

M. Vallée fait erreur, en écrivant dans son numéro du 31 Juillet, que nous avons adressé " une lettre fort inju-